



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 17 décembre à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 11 décembre 2018 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme CORTICCHIATO à Mme OTTAVY, M. PAOLINI à Mme OTTAVY-SARROLA, Mme SICHI à Mme BERNARD, Mme SANNA à M. FILONI, M. KERVELLA à Mme COSTA, Mme ZUCCARELLI à Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme PILLOTTI à M. le Maire, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI.

Etaient absents :

Mme BIANCAMARIA, adjointe déléguée, M. CAU, M. CASTELLANA, M. FERRARA, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	27
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme Aurélia MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20181217-2018_278-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2018
Affichage : 21/12/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 17 décembre 2018

Délibération N°2018/278

08.10 Opération Bassin de Rétention (Peraldi) : Modification de l'Autorisation de Programme et du Plan de financement (PAPI)

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre de sa politique de prévention des inondations, la Ville d Ajaccio va réaliser un bassin de rétention sur le secteur situé entre la rue Nicolas Peraldi au sud, la Rocade au Nord et la route d'Alata à l'Ouest. Après l'obtention de la maîtrise foncière du projet, le programme est ajusté en prenant en compte le nouveau contexte hydraulique et les projets d'aménagement en cours. Les ouvrages suivants seront réalisés :

- La réalisation d'un Bassin de Rétention d'environ 19 000 m³ ;
- L'aménagement en parc urbain paysager du bassin de Rétention ;
- Le requalibrage du ruisseau des Moulins Blancs ;
- Collecte des eaux du ruisseau de l'Arbitrone dans le nouveau bassin de rétention (recalibrage de la traversée de la Route d'Alata)

Afin de réaliser ces ouvrages, des financements croisés au titre des deux conventions PAPI et ANRU sont prévus.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'ajuster l'Autorisation de Programme définie précédemment (délibération n°2012/68 à 8 791 861 € TTC) à hauteur de 7 015 394 € HT soit 7 672 219€ TTC, au vu des ajustements ci-dessous :

ACQUISITION	1 000 000	1 000 000
ETUDES 12% DES TRAVAUX	546 903	656 284
1-TRAVAUX GENERAUX	350 000	
2- ARBITRONE- ROUTE D ALATA	698 050	
3- RUISSEAU DES MOULINS BLANCS TRONCONS AMONT	615 000	
4- RUISSEAU DES MOULINS BLANCS TRONCONS AVAL	680 000	
5- BASSIN DE RETENTION PERALDI	1 113 426	
6- BASSIN DE RETENTION PERALDI- AMENAGEMENT SURFACE	1 101 050	
SOUS TOTAL	4 557 526	5 013 279
TRAVAUX ALEAS / DIVERS/ REVISION DE PRIX 20%	911 505	1 002 656
	7 015 934 HT	7 672 219 TTC

D'Autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions selon l'assiette définie (PAPI) et le plan de financement ci-dessous :

1-Assiette hydraulique éligible (hors coût aménagement de surface et coût d'acquisition))

MOE 12%	443 577
Travaux Hydrauliques	
1-TRAVAUX GENERAUX	350 000
2- ARBITRONE- ROUTE D ALATA	698 050
3- RUISSEAU DES MOULINS BLANCS	615 000

4-RETABLISSEMENT RUISSEAU DES MOULINS BLANCS/ ROCADE	680 000	
5- BASSIN DE RETENTION PERALDI	1 113 426	
6- BASSIN DE RETENTION PERALDI- AMENAGEMENT SURFACE	240 000	Clôture périphérique
SOUS TOTAL	3 696 476	
TRAVAUX ALEAS / DIVERS/ REVISION DE PRIX 20%	739 295	
TOTAL HORS TAXE	4 879 348€ HT	4 900 000€ HT

Le plan de financement s'établirait de la façon suivante :

FEDER	2 413 600,00	49%
PAPI	869 400,00	18%
CDC/OEC	637 000,00	13%
VILLE	980 000,00	20%
	4 900 000,00	

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Mme Nicole OTTAVY, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 14 décembre 2018,

DECIDE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés

D'ajuster l'Autorisation de Programme définie précédemment (délibération n°2012/68 à 8 791 861 € TTC) à hauteur de 7 015 394 € HT soit 7 672 219€ TTC, au vu des ajustements ci-dessous :

ACQUISITION	1 000 000	1 000 000
ETUDES 12% DES TRAVAUX	546 903	656 284
1-TRAVAUX GENERAUX	350 000	
2- ARBITRONE- ROUTE D ALATA	698 050	
3- RUISSEAU DES MOULINS BLANCS TRONCONS AMONT	615 000	
4- RUISSEAU DES MOULINS BLANCS TRONCONS AVAL	680 000	
5- BASSIN DE RETENTION PERALDI	1 113 426	
6- BASSIN DE RETENTION PERALDI- AMENAGEMENT SURFACE	1 101 050	
SOUS TOTAL	4 557 526	5 013 279
TRAVAUX ALEAS / DIVERS/ REVISION DE PRIX 20%	911 505	1 002 656
	7 015 934 HT	7 672 219 TTC

AUTORISE

Monsieur le Maire à solliciter les subventions selon l'assiette définie (PAPI) et le plan de financement ci-dessous :

1-Assiette hydraulique éligible (hors coût aménagement de surface et coût d'acquisition))

MOE 12%	443 577	
Travaux Hydrauliques		
1-TRAVAUX GENERAUX	350 000	
2- ARBITRONE- ROUTE D ALATA	698 050	
3- RUISSEAU DES MOULINS BLANCS	615 000	
4-RETABLISSEMENT RUISSEAU DES MOULINS BLANCS/ ROCADE	680 000	
5- BASSIN DE RETENTION PERALDI	1 113 426	
6- BASSIN DE RETENTION PERALDI- AMENAGEMENT SURFACE	240 000	Clôture périphérique
SOUS TOTAL	3 696 476	
TRAVAUX ALEAS / DIVERS/ REVISION DE PRIX 20%	739 295	
TOTAL HORS TAXE	4 879 348€ HT	4 900 000€ HT

Le plan de financement s'établirait de la façon suivante :

FEDER	2 413 600,00	49%
PAPI	869 400,00	18%
CDC/OEC	637 000,00	13%
VILLE	980 000,00	20%
	4 900 000,00	

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)



POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI

